

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an... \$ 3.00
Pour six mois... 1.50
L'abonnement à l'avenir sera payable à l'expiration du premier semestre.

JOURNAL DE LÉVIS

Politique, Commercial et Littéraire

R. C. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE LÉVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

O. BEGIN, Editeur Propriétaire.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes... \$ 0.10
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 0.20
Pour chaque ligne au-dessus de dix... 0.09

Toutes les lettres, etc., pour être adressées à l'administration doivent être adressées à M. O. BEGIN, Editeur-Propriétaire, au bureau de la Rédaction à Lévis.

La situation au Mexique.

La nouvelle de la fuite de Maximilien est venue depuis deux jours. Elle est un événement qui a ébranlé l'opinion publique.

Les unités nationales qui se constituent, ne sont qu'un corollaire de la souveraineté des peuples, et quand l'ancien monde ne sera plus partagé qu'en quatre ou cinq grands États nationaux.

Le Mexique est devenu un pays de grande importance, et sa situation géographique le rendra un jour un grand État national.

Malheureusement, l'empereur est un de ces esprits fermes qui savent s'arrêter à temps, et réprimer les fautes commises. Il a la persévérance, qui est la force morale, et non l'entêtement, qui est la faiblesse.

Si, au contraire, les Américains nous remplacent militairement, d'une façon ouverte ou détournée, s'ils s'emparent d'une portion du pays, nous prévoyons qu'il est livré au brigandage.

Inquiétudes en Espagne.

Le gouvernement espagnol est inquiet, nous disent les lettres de Madrid. Il est ou croit être sur la trace d'un mouvement insurrectionnel qui aurait pour but d'établir la république ibérique avec le général Prim pour président.

Le Times sait d'avance qu'il lui sera déconseillé de s'occuper de cette affaire, mais il a refusé de se laisser influencer par son article et a écrit un autre article sur le sujet.

Le Post passe en revue la situation précaire dans laquelle se trouve actuellement l'Espagne et répète le fameux mot de Ferdinand II de Naples: "La liberté est fatale aux Bourbons."

Nous avons annoncé à l'idée de forcer un gouvernement constitutionnel comme on force des melons ou des concombres en serre chaude; il n'est maintenant plus de tout question de cela, et ce qui reste à faire pour l'Espagne devra être entrepris par les Espagnols eux-mêmes et

d'après leur façon d'être. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous espérons qu'ils ne se trompent pas cette fois. Nous ne croyons pas que l'Espagne puisse désormais être sauvée par son gouvernement, quel qu'il soit, mais nous sommes persuadés qu'un gouvernement qui se joue de la liberté de la nation compromet les intérêts de la Constitution.

Le complet marylannais.

La situation se compliquait à Lévis, et au moment où nous écrivions ces lignes, rien dans les dépêches reçues ne fait pressentir une solution satisfaisante des différends pendans. Les nouveaux commissaires nommés par le gouverneur Swan ont toujours refusé de venir au bureau de la prison, se prévalant de la loi qui leur donne le droit de résister à un mandat d'arrêt.

Le gouverneur Swan ne demeurant pas insensible à la situation, il y a lieu de croire qu'il abandonnera pas la partie avant d'avoir épuisé tous les moyens d'action que la loi met à sa disposition. Une dépêche de la dernière heure assure qu'avant d'accepter l'assise de la prison, le juge fédéral a résolu de tenter un dernier effort pour déjouer le complet arrêté. Il aurait obtenu des commissaires une promesse de leur abandonner le poste, mais ils auraient immédiatement donné pour successeurs les colonels Brown et M. J. T. Ford. Ceux-ci auraient alors l'ordre de ne tenir aucun compte des mandats d'arrêt qui pourraient être émis contre eux par les juges radicaux, et de passer sans délai à la nomination des jurés de ce qui doit constituer le jury pour les opérations du scrutin. Il y a lieu de croire que le gouvernement s'est résolu à accepter cette résolution, la journée ne se passera pas sans émeutes à Lévis; car les radicaux sont déterminés à ne pas céder un pouce de terrain et à résister au besoin par la force à l'installation de nouveaux commissaires de police.

Protection de l'Industrie Nationale.

Il s'est formé dernièrement, à Montréal, une association dans le but de protéger l'industrie nationale. Dans un rapport, en retraçant les faits qui ont conduit à la formation de cette association, l'esprit de parti politique pénètre partout et gâte tout ce qu'il touche. Nos lecteurs trouveront beaucoup d'intérêt à lire la partie de ce rapport qui nous concerne. Il y a, à ce sujet, deux notes, que si l'on professe nos opinions, nos travailleurs resteront au pays, au lieu de s'en aller chez nos voisins à la recherche de l'ouvrage. Que voulez-vous? Il faut bien qu'ils émigrent, lorsqu'ils n'ont pas, chez eux, de travail suffisant à rémunérer pour le soutien de leurs familles. Cela est évident, que nous nous sommes toujours et nous continuerons à nous laisser entraîner par un système de libre échange, qui ne peut pas suppléer avantageusement à notre pays. Les vœux aux vœux pays l'application de ses grandes théories et exceptions de qui, aux yeux de tout homme doué d'un sens commun, peut nous être préjudiciablement avantageux!

Car enfin, pour simplifier la question, si l'on a l'ouvrage abondamment dans les manufactures à Lévis, ceux qui sont établis à Montréal se déplacent pas pour aller demander l'ouvrage à Montréal. Cela est évident. Mais si à Lévis, il n'y a rien à faire pour l'ouvrage, dont le travail de chaque jour est le gain de sa famille, il ira à Montréal à la recherche de l'ouvrage, et s'il n'y a rien à faire, il ira aux États-Unis. Voilà l'explication de cette émigration et de la dépopulation de nos manufactures.

Voici ce que nous disaient, dimanche dernier encore, quelques-uns des 25 chefs de famille qui attendaient le vapeur et s'en allaient avec leurs familles aux États-Unis. Il n'y a pas de l'ouvrage ici, disaient-ils, et il faut bien partir pour ne pas épuiser de faim et de froid et de froid. N'y a-t-il pas là de quoi narrer le cœur et désespérer de notre avenir national? Nos voisins ont-ils à merveille les rares aptitudes au travail des métiers. Mais à qui la faute?

Pour parler franc et net, la faute en est due aux comités qui envoient en Parlement des questions. Ce sont des machines à voter, rien de plus, rien de moins et quelles machines!

Il serait bien désirable aussi que des sociétés de colonisation fussent établies dans tout le Bas-Canada, d'après le système adopté pour la propagation de la foi, mais outre que personne ne s'en occupe, cela ne contribuerait peut-être pas entièrement non plus à arrêter les flots toujours grossissants de notre émigration. Car tout ce monde ne peut pas ou ne veut pas être colon et nos manufactures se recruteraient simplement par elles-mêmes.

Mais nous arrêtons notre plume parce que sur un pareil sujet, tout ce que nous pourrions dire est inutile si le peuple abandonne toujours aux blagues, au lieu d'écouter et de voter pour ceux qui travaillent à l'éclairer, qui sont

évidemment en état de lui rendre service et qui lui parlent en conséquence le langage de la vérité et de la raison. Et pour mettre les points sur les i, disons que, tant que le régime inauguré par M. Workman et ses collaborateurs continuera à régner, il n'y aura pas grand changement pour le mieux à espérer. Mais, si le rapport dont il est question ci-dessus...

L'industrie se compose en grande partie de principes manufacturiers de Montréal. Après quelques explications de M. Clumpion Brown sur le but de la réunion, le Maire fit appel à l'assemblée. M. Starnes dit qu'il ne s'attendait pas à cet honneur. Il se déclara protectionniste. Ayant entendu un respectable père de famille, en chair, vers l'année 1840, qui plus de trente mille personnes avaient émigré du district de Montréal aux États-Unis, depuis le commencement de l'année, il ne fut pas long de se rendre compte que la cause de cette émigration était le monopole au Canada d'un tarif qui le peuple travaillait aux États-Unis, et de ce fait, le résultat de faire tout ce qui était en son pouvoir pour développer l'industrie nationale de ce pays. Grâce au tarif de 1859, l'industrie manufacturière prit de grands développements et fournit de l'emploi à une grande partie de la population de cette ville, quand tout à coup, sans raison valable, les hommes qui administraient le gouvernement du pays se mirent à donner au peuple son pain, sa vie, son âme, et son âme.

M. Workman fit ensuite la résolution suivante: "Le tarif de 1859, dans un temps de dépression commerciale générale, imprima une vigueur nouvelle à chaque branche de l'industrie et du commerce, et ayant encouragé l'investissement d'un chiffre considérable de capitaux dans diverses entreprises, sur la promesse du gouvernement de protéger les manufactures nationales, ce tarif ne devait pas être supprimé sans que les conséquences ne fussent sérieuses. Il est de la plus haute importance que le gouvernement soit pénétré de la nécessité d'adopter un tarif qui assurera la confiance en sa permanence et qui encouragera en même temps, dans toute sa plénitude, le développement des ressources commerciales, industrielles et agricoles du pays."

M. Workman fit de justes remarques en proposant la résolution. Rien n'est aussi facile que le capital. Il ne s'engage que dans les entreprises où il ne s'engage pas plus avant dans l'industrie manufacturière, c'est à dire dans la variabilité du tarif. Sous le dernier tarif, nous n'avons pas pu nous procurer les machines nécessaires à l'industrie nationale, et nous sommes obligés de les acheter à l'étranger. C'est un grand préjudice pour le pays, car personne ne contribue plus que l'ouvrier au travail, et nous perdons ainsi le bénéfice de son travail et du profit sur le travail et surtout la différence sur le prix de la laine et du coton.

Le tarif de 1859, dans un temps de dépression commerciale générale, imprima une vigueur nouvelle à chaque branche de l'industrie et du commerce, et ayant encouragé l'investissement d'un chiffre considérable de capitaux dans diverses entreprises, sur la promesse du gouvernement de protéger les manufactures nationales, ce tarif ne devait pas être supprimé sans que les conséquences ne fussent sérieuses. Il est de la plus haute importance que le gouvernement soit pénétré de la nécessité d'adopter un tarif qui assurera la confiance en sa permanence et qui encouragera en même temps, dans toute sa plénitude, le développement des ressources commerciales, industrielles et agricoles du pays.

M. Workman fit de justes remarques en proposant la résolution. Rien n'est aussi facile que le capital. Il ne s'engage que dans les entreprises où il ne s'engage pas plus avant dans l'industrie manufacturière, c'est à dire dans la variabilité du tarif. Sous le dernier tarif, nous n'avons pas pu nous procurer les machines nécessaires à l'industrie nationale, et nous sommes obligés de les acheter à l'étranger. C'est un grand préjudice pour le pays, car personne ne contribue plus que l'ouvrier au travail, et nous perdons ainsi le bénéfice de son travail et du profit sur le travail et surtout la différence sur le prix de la laine et du coton.

M. B. Lyman propose ensuite la résolution suivante: "Le tarif de 1859, dans un temps de dépression commerciale générale, imprima une vigueur nouvelle à chaque branche de l'industrie et du commerce, et ayant encouragé l'investissement d'un chiffre considérable de capitaux dans diverses entreprises, sur la promesse du gouvernement de protéger les manufactures nationales, ce tarif ne devait pas être supprimé sans que les conséquences ne fussent sérieuses. Il est de la plus haute importance que le gouvernement soit pénétré de la nécessité d'adopter un tarif qui assurera la confiance en sa permanence et qui encouragera en même temps, dans toute sa plénitude, le développement des ressources commerciales, industrielles et agricoles du pays."

M. B. Lyman propose ensuite la résolution suivante: "Le tarif de 1859, dans un temps de dépression commerciale générale, imprima une vigueur nouvelle à chaque branche de l'industrie et du commerce, et ayant encouragé l'investissement d'un chiffre considérable de capitaux dans diverses entreprises, sur la promesse du gouvernement de protéger les manufactures nationales, ce tarif ne devait pas être supprimé sans que les conséquences ne fussent sérieuses. Il est de la plus haute importance que le gouvernement soit pénétré de la nécessité d'adopter un tarif qui assurera la confiance en sa permanence et qui encouragera en même temps, dans toute sa plénitude, le développement des ressources commerciales, industrielles et agricoles du pays."

M. Desbarats a perdu \$16,000 à l'établissement d'une manufacture de verre à Vaudreuil.

fait avouer que les résultats qu'il obtient, malgré ce prétendu avantage, ne sont pas à comparer (riens et appl.) M. Workman termine en disant que si cette organisation et ceux qui la composent agissent avec fermeté, ils réussiront à faire prévaloir leurs opinions, car la justice et l'intérêt du pays sont avec eux.

M. Valois propose de ne pas voter à cette réunion plus de Canadiens français. Il faut espérer que le temps n'est pas dégoûté où les comprennent toute l'importance de développer l'industrie manufacturière. Montréal est une des plus grandes villes manufacturières de l'Amérique du Nord, et quand M. Galt a présenté son tarif à la dernière session, il a menacé la fortune et l'existence même de quinze mille habitants de Montréal, qui gagnent leur pain dans cette industrie.

En 1858 le tarif donna des garanties aux manufactures. Plus de capitaux furent alors investis dans cette industrie, d'abord parce qu'on croyait possible de gagner un second lieu parce qu'il était protégé et d'autre part à empêcher l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis. Les choses ont bien été pendant quelques années, et l'industrie prenait déjà de grands développements, lorsque tout à coup le gouvernement actuel a bien qu'il a écarté toute cette possibilité.

Il ne faut pas être surpris, messieurs M. Valois, que les manufacturiers et les ouvriers aient protesté d'une manière aussi énergique durant la dernière session, contre le nouveau tarif du gouvernement; c'était une question de vie ou de mort pour eux, car ce sont les manufacturiers qui font vivre cette partie de la population. Or il n'y a aucun doute qu'un pareil tarif obligera tous les manufacturiers à fermer boutique et à renvoyer leur main d'œuvre.

Ce n'est pas exclusivement manufacturier. Il y a 25 ou 28 ans, il n'y avait qu'une seule manufacture à Montréal, celle de Ward, qui appartenait à M. M. Bush. Pour que le nombre de manufacturiers, qui est aujourd'hui considérable à Montréal, ait augmenté si rapidement, il faut que les soins du pays aient été largement encouragés. Il a bien compris M. Papiou, qui disait il y a trente ans passés, qu'il nous fallait des manufactures et qui ne cessait d'expliquer au peuple; car la politique de l'Angleterre, disait-il, est de nous tenir sous la dépendance du manufacturier anglais et de faire vivre son peuple aux dépens des colonies. Aujourd'hui nous sommes voisins d'une puissance de premier ordre qui nous a montré l'exemple et nous pouvons dans le spectacle que nous offre son industrie un leçon et l'espérance de rivaliser avec elle.

Il est impossible que l'agriculture suffise aux besoins de la population, lorsque notre climat nous inflige sept mois d'hiver. Si l'on ne donne pas du travail à notre population durant cette longue et aride saison, il est certain que notre population continuera à aller enrichir l'étranger. C'est un grand préjudice pour le pays, car personne ne contribue plus que l'ouvrier au travail, et nous perdons ainsi le bénéfice de son travail et du profit sur le travail et surtout la différence sur le prix de la laine et du coton.

M. B. Lyman propose ensuite la résolution suivante: "Le tarif de 1859, dans un temps de dépression commerciale générale, imprima une vigueur nouvelle à chaque branche de l'industrie et du commerce, et ayant encouragé l'investissement d'un chiffre considérable de capitaux dans diverses entreprises, sur la promesse du gouvernement de protéger les manufactures nationales, ce tarif ne devait pas être supprimé sans que les conséquences ne fussent sérieuses. Il est de la plus haute importance que le gouvernement soit pénétré de la nécessité d'adopter un tarif qui assurera la confiance en sa permanence et qui encouragera en même temps, dans toute sa plénitude, le développement des ressources commerciales, industrielles et agricoles du pays."

M. B. Lyman propose ensuite la résolution suivante: "Le tarif de 1859, dans un temps de dépression commerciale générale, imprima une vigueur nouvelle à chaque branche de l'industrie et du commerce, et ayant encouragé l'investissement d'un chiffre considérable de capitaux dans diverses entreprises, sur la promesse du gouvernement de protéger les manufactures nationales, ce tarif ne devait pas être supprimé sans que les conséquences ne fussent sérieuses. Il est de la plus haute importance que le gouvernement soit pénétré de la nécessité d'adopter un tarif qui assurera la confiance en sa permanence et qui encouragera en même temps, dans toute sa plénitude, le développement des ressources commerciales, industrielles et agricoles du pays."

M. Desbarats a perdu \$16,000 à l'établissement d'une manufacture de verre à Vaudreuil.

Faute de protection, il n'a pu continuer. M. Lyman, se confiant dans le dernier tarif, a établi une manufacture de même genre. Une fabrique a été bâtie et la population vit assez bien. Mais s'il avait su que le gouvernement changerait le tarif comme il l'a fait, il n'aurait pas investi de capitaux dans cette entreprise et il n'aurait pas invité ses amis à le faire. Il se proposait de manifester des vitres, mais le tarif a été réduit de 20 à 15 pour cent et on s'attend à ce que cette faible protection soit même enlevée. Cette instabilité et ce déni de protection, de la part du gouvernement, sont mortels à l'industrie. M. Lyman termine en appelant fortement à l'esprit public de l'auditoire et aux cantons de l'Est, qu'il invite à se joindre à eux dans un but d'utilité et de protection communes. (Applaudissements)

M. McCarrey, fabricant de machines, dit qu'il importerait ses machines lorsque le tarif était à 12 1/2 pour cent. Le tarif ayant été élevé à 20 pour cent, cela lui permit de faire concurrence aux américains. Aujourd'hui, il peut fabriquer à bien meilleur marché qu'eux, même les chaînes empilées, ouvrage qui est fait par un nombre de jeunes canadiens français avec une grande dextérité. Il espère que tous s'efforceront d'obtenir des droits qui permettront de protéger les diverses industries.

La seconde résolution fut alors adoptée à l'unanimité. M. l'échevin Rolland, libraire, proposa ensuite la troisième résolution: "Que les messieurs suivants forment un comité provisoire pour préparer une constitution et des règlements à faire rapport à la prochaine assemblée. C'est une longue liste de noms."

M. Rolland fait les remarques suivantes: "Il n'est pas habitué à critiquer les mesures du gouvernement (riens), quoiqu'il en soit il n'hésite pas à se déclarer protectionniste, car il voit dans ce système le salut et la prospérité du pays. C'est pour cela qu'il propose la résolution précédente. Les messieurs qui ont parlé avant moi, ont choisi leurs exemples dans leur spécialité industrielle. Eh bien, quant à moi je suis libraire et je puis dire que si le tarif me permettait d'imprimer moi-même la plupart des livres que j'importe et ceux qui sont importés par des maisons d'éducation, etc. je pourrais donner de l'emploi à milliers de personnes, qui sont aujourd'hui obligées d'émigrer aux États-Unis, faute d'emploi."

Et cette industrie développerait simultanément les industries de l'imprimerie, de la reliure, et d'autres branches non moins lucratives. On ne peut calculer le nombre de familles qui profiteraient du changement que je suggère, entre plusieurs autres dans le tarif. Les libres échangistes, continue M. Rolland, prétendent que c'est un grand avantage d'avoir un tarif peu élevé. Mais il a été souvent démontré que cet avantage n'existe que pour les articles que l'on ne peut pas manufacturer soi-même ici. La protection en favorisant la fabrication, réduit naturellement le prix des articles sur lesquels, il n'y a ni transport, ni droits, ni échange à payer. A qui les États-Unis et l'Angleterre doivent-ils leur prospérité? Partout où il y a eu progrès industriel, ça été qu'un caractère protecteur du tarif. Les États-Unis surtout doivent leur prospérité à ce système.

M. Rolland énumère quelques-uns des articles que l'on peut manufacturer pour montrer l'étendue que les manufacturiers peuvent produire en ce pays. Il attend le développement des manufactures, la cessation de la lamentable émigration de nos compatriotes aux États-Unis et l'accroissement de la prospérité du Canada. Il reprend son siège au milieu des applaudissements.

M. Alex. Buntin, fabricant de papier, ayant été appelé au fauteuil, des remerciements furent unanimement votés à Son Honneur le maire pour la manière dont il avait présidé l'assemblée, et cette réunion se dispersa après que chacun eut apposé son nom sur le registre, avec la ferme confiance que ces préliminaires sont le prélude d'une forte organisation et d'un mouvement efficace dans le sens de la protection si nécessaire à l'industrie canadienne.

Variétés.

Le Progrès de Lyon raconte la mystification que voici: Par une de ces soirées rigoureuses que nous venons de passer, un jeune homme assez bien vêtu s'arrêta devant un magasin de parfumerie de la rue de l'Impératrice, alluma une allumette-bougie et se mit à chercher attentivement, qu'il pres seconda après, le maître du magasin étonné demanda au jeune homme ce qu'il cherchait. — Une pièce de vingt francs, lui répondit-il. Aussitôt, porté d'un mouvement de bonté, notre parfumeur prit une lanterne, et, brandissant la bise qui soufflait avec violence, il se mit à chercher.

Une, deux, trois personnes se joignirent à lui, toutes munies d'une bougie ou d'une allumette. Au bout de quelques instants, notre parfumeur commença à être transi de froid, dit au jeune homme: — A quelle place l'avez-vous laissée tomber; depuis le temps que nous cherchons, c'est fatigant!

— Mais, lui répondit le jeune homme, je n'ai rien laissé tomber; je cherche une pièce de 20 francs dont j'ai besoin. Sur ces mots, il se mit à courir, laissant en plan notre bon parfumeur armé de sa lanterne, ainsi que tous les voisins obligés qui avaient les mains et le nez gelés.